
**Intitulé de l'instance :
« Comité scientifique du programme de recherche »**

Les candidats doivent posséder des compétences suivantes :

■ **Compétences scientifiques en recherche fondamentales et appliquées**

- Médecine : Cancérologie, Pneumologie, Neurologie, Immunologie/allergologie, Endocrinologie, Cardiologie, Infectiologie
- Médecine du travail
- Toxicologie, mutagénèse / génotoxicité, cancérogénèse, reprotoxicité, neurotoxicité, toxicocinétique
- Ecotoxicologie
- Pharmacologie, pharmacocinétique
- Chimie, Biochimie, Physico-chimie
- Epidémiologie
- Expologie
- Sciences humaines et sociales
- Microbiologie : Bactériologie, Virologie, Parasitologie, Infectiologie
- Entomologie
- Physique

■ **Compétences spécifiques dans les domaines suivants**

- Santé et environnement
- Santé et travail
- Bruit et ondes acoustiques,
- Champs électromagnétiques, radiofréquences
- Rayonnements non-ionisants
- Nanomatériaux
- Produits phytopharmaceutiques, Biocides
- Perturbateurs endocriniens
- Contaminants chimiques
- Cancer
- Antibiorésistance
- Qualité de l'air : air intérieur/extérieur
- Qualité des eaux
- Environnement, écologie ou écosystèmes
- Antibiorésistance
- Lutte anti-vectorielle
- Changements climatiques